



Achat d'un miroir+vanne thermostatique;erreur de dimensions

Par **Depireux**, le **28/10/2008** à **08:29**

Bonjour,

Le 24/10/2008, j'ai acheté un miroir emballé dans un carton opaque mais j'ai associé la forme et les dimensions du contenant (emballage rectangulaire) à son contenu, le miroir. Hélas, après l'achat, j'ai remarqué que le miroir était rond et non rectangulaire et ce sans déballer le paquet. Le miroir rond et son emballage sont donc intacts. Suite à ma bétise, je suis allé au magasin pour restituer l'achat et là, le magasinier m'a rétorqué qu'aucun achat ne pouvait être repris, ni échangé.

Par ailleurs, j'ai également acheté une vanne thermostatique mais il n'est pas possible de la fixer sur le radiateur car le filet est nettement plus étroit que celui nécessaire. Le magasinier me répond la même chose tout en me montrant un panneau où il est indiqué qu'aucune pièce ne sera reprise ou échangée...

Que faire dans ce cas?

N'ai-je pas sept jours pour restituer tout achat?

Bien à vous.

Albert Depireux, Cité du Coquelet, 23 à 5030 Gembloux, Belgique